

PRÉSENTATION

Nous effectuons la Déclaration de la Banque Scotia sur l'esclavage moderne 2023 (la « déclaration ») au nom de La Banque de Nouvelle-Écosse et des filiales énumérées dans l'attestation fournie aux présentes (collectivement, la « Banque Scotia », la « Banque », « nous » ou « notre »)¹ en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au Canada (la « Loi canadienne »), de la *Modern Slavery Act 2018* (Cth) en Australie et de la *Modern Slavery Act 2015* au Royaume-Uni (collectivement, les « Lois »)².

Cette déclaration porte sur les mesures prises par la Banque pour prévenir, déceler, évaluer et réduire le risque d'esclavage moderne, notamment le travail forcé et le travail des enfants (l'« esclavage moderne ») dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement conformément aux obligations énoncées dans les Lois³.

La Banque Scotia demeure déterminée à respecter les droits de la personne. Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des pratiques qui sont conçues pour prévenir l'esclavage moderne. Le groupe de travail interfonctionnel de la Banque Scotia, formé de 25 équipes de la Banque, collabore chaque année pour mettre à jour la déclaration. Ce groupe de travail est dirigé par l'équipe Impact social.

Sauf indication contraire, tous les renseignements fournis dans notre déclaration visent l'exercice se terminant le 31 octobre 2023 (la « période de référence »).

NOTRE STRUCTURE, NOS ACTIVITÉS ET NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La Banque de Nouvelle-Écosse est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières, un organisme indépendant du gouvernement du Canada.

La Banque Scotia a pour vision d'être le partenaire financier le plus fiable de ses clients, d'assurer une croissance durable et rentable et d'obtenir le rendement total maximum pour les actionnaires. Dans l'esprit de notre mission d'entreprise, « pour l'avenir de tous », nous contribuons à la réussite de nos clients, de leur famille et de leur collectivité en offrant des conseils et une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés, des services bancaires privés, d'investissement et de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux.

La Banque Scotia possède des filiales qui offrent divers services financiers partout dans le monde. La Banque Scotia a investi dans des filiales au Canada et à l'étranger (Amérique, Europe et Asie-Pacifique). La liste de nos participations dans des sociétés associées figure à la page 202 du [Rapport annuel 2023](#) et une liste des principales filiales et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales se trouve aux pages 224 et 225 du [Rapport annuel 2023](#).

L'effectif de La Banque de Nouvelle-Écosse compte plus de 90 000 employés et les actifs s'élèvent à environ 1 400 milliards de dollars canadiens. Ses actions sont cotées en bourse à Toronto (TSX: BNS) et à New York (NYSE: BNS). Les bureaux de la direction de La Banque de Nouvelle-Écosse se trouvent au Canada, à Toronto (Ontario). La Banque Scotia est présente dans 31 pays. Le bénéfice déclaré par marché de la Banque Scotia est présenté à la page 1 de notre [Rapport annuel 2023](#).

La Banque Scotia compte quatre secteurs opérationnels : le Réseau canadien, les Opérations internationales, la Gestion de patrimoine mondiale et les Services bancaires et marchés mondiaux. Les autres secteurs opérationnels de moindre envergure sont inclus dans le secteur « Autres » ci-après. Les services bancaires aux particuliers sont offerts dans les régions indiquées [sur notre site Web](#).

Réseau canadien

Le Réseau canadien offre des conseils financiers et des solutions bancaires à plus de 11 millions de clients des services aux particuliers, aux petites entreprises et aux sociétés. Il sert ces clients par l'intermédiaire de 947 succursales et de 3 703 guichets automatiques bancaires, de même que par des services bancaires en ligne, par appareil mobile et par téléphone et des équipes de vente spécialisées. Le Réseau canadien offre également une solution bancaire de rechange aux plus de deux millions de clients de la Banque Tangerine qui gèrent eux-mêmes leurs avoirs. Le Réseau canadien est constitué des éléments suivants :

- Les Services bancaires aux particuliers offrent à ceux-ci des conseils financiers, des solutions financières et des produits bancaires courants qui comprennent des cartes de débit, des comptes-chèques, des cartes de crédit, des placements, des prêts hypothécaires, des prêts personnels ainsi que des produits d'assurance pour créanciers connexes. La Banque Tangerine offre des produits bancaires courants, y compris des comptes-chèques et des comptes d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts et des placements à des clients qui gèrent eux-mêmes leurs avoirs.
- Les Services bancaires aux entreprises offrent des conseils et une gamme complète de solutions aux petites, moyennes et grandes entreprises, notamment des solutions de prêt, de dépôt, de gestion de trésorerie et de financement du commerce international.

Opérations internationales

Les Opérations internationales sont une division diversifiée dont la clientèle est composée de plus de 12 millions de particuliers, de sociétés et d'entreprises. Sa présence comprend plus 15 pays dont le Mexique, le Chili, le Pérou, la Colombie, le Brésil, l'Uruguay, ainsi que certains pays d'Amérique centrale et les Antilles. La Banque est bien positionnée grâce à sa présence géographique unique, à son leadership numérique et à ses liens avec les marchés du Canada et des États-Unis. Les pays où les services bancaires internationaux sont offerts continuent de présenter une démographie intéressante et d'offrir des occasions d'accroître la pénétration des services bancaires.

Gestion de patrimoine mondiale

La Gestion de patrimoine mondiale (« GPM ») concentre ses activités sur la prestation d'une gamme complète de services-conseils et de solutions de gestion

¹ Scotiabank Europe Limited (auparavant Scotiabank Europe plc) (« SBE ») ne satisfait plus aux exigences en matière de déclaration en vertu de la *Modern Slavery Act 2015* au Royaume-Uni, puisqu'elle n'exerce plus d'activités au Royaume-Uni. La Banque de Nouvelle-Écosse continue d'exercer ses activités au Royaume-Uni par l'intermédiaire de la succursale londonienne BNS, qui continue de satisfaire aux exigences en matière de déclaration. La Banque de Nouvelle-Écosse est la seule entité présentant l'information financière en Australie.

² Cette déclaration satisfait à l'exigence relative aux rapports annuels rédigés conformément à la Loi canadienne, art. 11.

³ La déclaration décrit les mesures prises par la Banque au cours de la période de référence (conformément au paragraphe 11(1) de la Loi canadienne), notamment la poursuite de formations données aux employés sur des sujets liés aux droits de la personne, la mise à jour de notre Code d'éthique du fournisseur et la mise en œuvre continue de contrôles de gestion des risques pour les ententes avec des tiers dans le cadre de notre Programme de gestion des risques liés aux tiers.

de patrimoine à des clients partout où la Banque Scotia est implantée. La GPM sert plus de 2 millions de clients de fonds d'investissement et de services-conseils dans 13 pays et gère plus de 600 milliards de dollars d'actifs. La GPM comprend les activités suivantes :

- Gestion de patrimoine : Services de courtage en ligne (Scotia iTRADE), spécialistes en placement mobiles (Placements Scotia Inc.), services de courtage de plein exercice (ScotiaMcLeod et Gestion MD Limitée), services de planification successorale et de fiducie (Trust Scotia et Fiducie privée MD), services bancaires privés, Service de gestion privée de portefeuilles (Gestion de patrimoine Scotia, Jarislowsky, Fraser Limitée (« JFL ») et Gestion financière MD inc. (« MD »))
- Gestion d'actifs : Fonds communs de placement destinés aux particuliers (Fonds Scotia, Dynamique, Tangerine, MD et Scotia Fondos), fonds négociés en bourse (Fonds Scotia et Dynamique), placements liquides alternatifs (Fonds Dynamique) et fonds privés et/ou institutionnels (Scotia, Dynamique, JFL et MD)

Services bancaires et marchés mondiaux

Les Services bancaires et marchés mondiaux (« SBMM ») offrent aux sociétés clientes des services de prêt, des services transactionnels, des services bancaires d'investissement et un accès aux marchés financiers. SBMM agit à titre de banque de gros dans les Amériques, en exerçant leurs activités dans plus de [16 pays](#) auprès d'une clientèle qui est répartie entre le Canada, les États-Unis, les pays de l'Alliance du Pacifique, le Brésil, l'Europe et l'Asie-Pacifique.

Autres

Le secteur « Autres » comprend la Trésorerie du Groupe, les secteurs opérationnels de moindre envergure et les éléments de la société qui ne sont pas attribués à un secteur d'activité. La Trésorerie du Groupe est principalement responsable de la gestion des risques liés au bilan, à la liquidité et aux taux d'intérêt, ce qui comprend les activités de financement de gros de la Banque.

Notre effectif

Notre effectif mondial couvre un large éventail de fonctions : administration, analyse, gestion d'actifs, audit, lutte contre le blanchiment d'argent, contrôles internes, sécurité interne, recouvrement, centre de contact, études économiques, lutte contre la fraude, services bancaires et marchés mondiaux, paiements mondiaux pour entreprises, exploitation, relations publiques et affaires gouvernementales, immobilier, services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises, gestion de trésorerie, fonctions d'entreprise (affaires juridiques, finances, technologies de l'information, ressources humaines, approvisionnement, communications, conformité, gestion des risques, exploitation, gestion de projets, commercialisation), services bancaires commerciaux, assurance et gestion de patrimoine. En 2023, près de 90 000 employés travaillaient dans 2 379 succursales et bureaux du monde entier. Au 31 octobre 2023, 10 % de l'effectif total de la Banque Scotia était régi par une convention collective. La ventilation de notre effectif par contrat/type d'emploi, région et sexe se trouve dans notre [Rapport 2023 sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance \(« ESG »\)](#) et dans notre Corpus de données et indices ESG.

Notre chaîne d'approvisionnement

En tant qu'institution internationale, La Banque de Nouvelle-Écosse et l'ensemble de ses filiales s'associent avec environ 15 000 fournisseurs partout dans le monde et ont acheté des biens et des services d'une valeur totalisant 6 milliards de dollars canadiens en 2023. La figure suivante présente les grandes catégories des dépenses en approvisionnement.

SCOTIABANK'S SUPPLIER SPEND BY CATEGORY



CADRES, POLITIQUES ET DOCUMENTS DE GOUVERNANCE

Au cours de la période de référence, la Banque Scotia a continué d'avoir en place un éventail de cadres, de politiques et de documents de gouvernance à l'échelle de la Banque qui guident nos actions et établissent les limites et les contrôles dans le cadre desquels la Banque et ses filiales exercent leurs activités. Une gestion des risques efficace assure le succès et la résilience de la Banque, et c'est d'ailleurs l'un des principaux éléments de notre approche globale de gestion des risques. La Banque s'est dotée d'une culture rigoureuse en la matière en vertu de laquelle tous les employés sont responsables de gérer les risques.

Code d'éthique de la Banque Scotia

Le [Code d'éthique de la Banque Scotia](#) (notre « Code ») a été approuvé le plus récemment par le conseil d'administration de La Banque de Nouvelle-Écosse (le « Conseil ») le 18 octobre 2022. Notre Code décrit les normes de conduite que doivent respecter tous les employés permanents et temporaires, les administrateurs et les dirigeants de la Banque Scotia. Les six principes directeurs de la Banque Scotia reflètent nos valeurs et représentent les fondements du Code. Il est essentiel de s'y conformer si nous voulons atteindre nos objectifs généraux, être fidèles à nos valeurs et préserver la bonne réputation que nous valent notre probité et nos pratiques d'affaires conformes à l'éthique. Le principe 5 de notre Code indique que la Banque Scotia s'engage à respecter et à promouvoir les droits de la personne, notamment en créant un environnement sécuritaire, équitable et inclusif où les employés peuvent s'exprimer sans peur de représailles. Tous les BanquiersScotia⁴ reçoivent le Code, qu'ils sont tenus de lire et de respecter, ce qui requiert la conformité aux autres politiques applicables de la Banque Scotia. Une fois l'an, ils renouvellent leur engagement à respecter en tout temps ce Code et ces politiques. Ce processus est effectué

⁴Conformément à notre Code, « BanquierScotia » désigne les employés permanents et temporaires de la Banque.

dans le cadre de la formation annuelle Code d'éthique et attestation. Notre Code encourage et promeut également une culture de « libre expression » et prévoit des ressources et un soutien supplémentaires pour permettre aux employés d'exprimer leurs préoccupations.

Cadre de gestion du risque

Notre Cadre de gestion du risque à l'échelle de la Banque (le « Cadre ») énonce les principes de gouvernance du risque et de gestion du risque, la culture du risque, la détection et l'évaluation du risque, et les outils de gestion du risque. Le Cadre décrit la façon dont la Banque détecte, évalue, mesure, contrôle et communique les risques auxquels elle est exposée. Le Cadre fait l'objet d'une évaluation constante afin de pouvoir relever les défis et répondre aux exigences des marchés mondiaux dans lesquels la Banque exerce ses activités, notamment les normes réglementaires et les pratiques exemplaires du domaine. Pour en savoir plus à ce sujet, voir les pages 73 à 82 du [Rapport annuel 2023](#).

Premier élément de la structure de gouvernance en matière de risque, le conseil s'assure, par sa supervision directe ou par l'intermédiaire de ses comités, que les décisions sont conformes aux stratégies et à l'appétence au risque de la Banque.

La Banque reconnaît que son exploitation interne et ses activités l'exposent à des risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). En 2023, nous avons publié le document intitulé [Sommaire du cadre et des politiques en matière de gestion des risques ESG de la Banque Scotia](#). Ce Sommaire décrit chaque composante du risque ESG ainsi que la façon dont la Banque intègre le contrôle diligent du risque ESG dans ses processus de contrôle diligent du crédit, d'octroi et d'approbation.

La *risque social* (un sous-ensemble de risques ESG) renvoie aux répercussions négatives potentielles sur une entreprise découlant de la mauvaise gestion des enjeux sociaux qui peuvent causer un tort réel ou apparent aux personnes et à la société en général. Parmi ces enjeux sociaux, notons les droits de la personne (dont la traite des personnes et l'esclavage moderne), les normes du travail et les conditions de travail. L'approche de la Banque Scotia en matière de respect et de promotion des droits de la personne est communiquée dans notre Code et dans notre [Déclaration mondiale de la Banque Scotia sur les droits de la personne](#). La gestion des risques ESG est intégrée aux structures de gouvernance et aux éléments de gestion des risques d'autres types de risques. Pour en savoir plus sur la façon dont la Banque gère le risque ESG, veuillez consulter la section « Risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance » à la page 81 du [Rapport annuel 2023](#).

Déclaration sur les droits de la personne

La [Déclaration sur les droits de la personne](#) définit notre engagement à respecter les droits de la personne et s'aligne sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (les « PDNU »).

La Déclaration sur les droits de la personne fait valoir notre engagement à respecter les droits de la personne à titre de fournisseur de services financiers et de partenaire commercial, envers nos employés et les collectivités où nous sommes présents. L'équipe Impact social de la Banque Scotia est chargée d'orienter la mise en œuvre de la Déclaration sur les droits de la personne, de donner une formation aux employés à son sujet ainsi que sur les engagements de la Banque Scotia en matière de droits de la personne, d'intégrer la Déclaration sur les droits de la personne aux politiques, programmes, produits et services de la Banque, et de mettre à jour les informations pertinentes concernant les droits de la personne.

La Banque Scotia examine régulièrement ses processus, ses pratiques et ses engagements susceptibles d'avoir une incidence sur les droits de la personne, comme l'indique notre Déclaration sur les droits de la personne, et elle s'efforce de les améliorer au besoin. La Déclaration sur les droits de la personne a été mise à jour pour la dernière fois en 2021 et le Comité de gouvernance du Conseil d'administration devrait l'examiner en 2025.

Lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA), le financement du terrorisme (LCFT) et les sanctions

Dans le cadre de gouvernance du risque lié aux trois lignes de défense de la Banque, le programme LCBA/LCFT et de sanctions de la Banque Scotia (le « Programme LCBA ») est une deuxième ligne de défense qui élabore des politiques et des procédures décrivant les normes de l'entreprise afin de se conformer aux lois et règlements sur la LCBA, la LCFT et les sanctions applicables à la Banque. Le chef de la LCBA du Groupe de la Banque Scotia supervise le programme de LCBA et relève du chef de la conformité, sous la supervision ultime du Conseil de la Banque.

Comme le décrit notre [Énoncé sur le programme de LCBA](#), la Banque Scotia ne tolère pas que soient sciemment fournis, sous quelque forme que ce soit, des services financiers à des clients dont on croit que l'argent provient de produits de la criminalité ou d'activités qui sont contraires aux sanctions, ou devrait servir à des activités illégales.

Dans le cadre de l'approche fondée sur le risque du programme de LCBA visant la surveillance des activités au niveau des clients, la détection d'activités potentiellement suspectes ou d'opérations inhabituelles fait l'objet d'une enquête effectuée par l'Unité du renseignement financier (« URF ») de la Banque. Lorsqu'il y a des motifs raisonnables de soupçonner que l'activité ou l'opération est liée à une infraction relative au blanchiment d'argent ou au financement d'activités terroristes, l'URF en fait rapport aux autorités compétentes conformément aux lois applicables.

La Banque soutient des activités, notamment les partenariats public-privé du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (« CANAFE ») visant à interrompre les opérations financières associées à l'exploitation de la traite de personnes (« projet Protect ») et à l'exploitation des enfants en ligne (« projet Shadow »), qui étaient dirigés par la Banque Scotia. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site Web](#) du CANAFE.

Tiers et fournisseurs externes

L'équipe des Services d'approvisionnement mondiaux de la Banque Scotia est responsable de la Politique d'approvisionnement mondiale et des procédures

afférentes, qui établissent les pratiques et les normes que suivent tous les employés qui effectuent des achats externes auprès de tiers.

La Politique et les procédures d'approvisionnement mondiales, de même que la Politique sur la gestion mondiale du risque lié aux tiers (« GMRT »), établissent les principes d'acquisition de biens et de services externes qui optimiseront la valeur et minimiseront les risques, tout en assurant le maintien de normes éthiques élevées en matière de relations avec les fournisseurs.

Le programme mondial GMRT de la Banque Scotia est régi par la Politique GMRT et la Norme d'exploitation mondiale – GMRT, lesquelles établissent les principes clés et les normes à appliquer lorsque la Banque Scotia conclut une entente avec un tiers. Notre programme de gestion mondiale du risque lié aux tiers permet d'effectuer un contrôle des fournisseurs par rapport aux sanctions économiques et aux renseignements accessibles au public qui visent à réduire le risque de faire affaire avec des tiers associés à des crimes financiers, notamment des acteurs qui ont commis de graves violations des droits de la personne, comme le travail forcé. Le programme mondial GMRT évalue les fournisseurs potentiels et actuels pour l'ensemble des risques inhérents et le caractère critique du produit ou du service par rapport aux activités de la Banque. Il évalue également la qualité des contrôles du risque opérationnel du fournisseur. Le ou les risques décelés peuvent nécessiter un contrôle diligent supplémentaire et un examen effectué par des experts internes en la matière. Une formation obligatoire sur la gestion des risques liés aux tiers est également offerte à tous les services de la Banque responsables des contrats avec des tiers à l'échelle mondiale.

Tous les deux ans, l'équipe des Services d'approvisionnement mondiaux actualise son [Code d'éthique du fournisseur](#) (« Code d'éthique du fournisseur ») afin de l'aligner sur les objectifs et les priorités stratégiques de la Banque. Notre Code d'éthique du fournisseur a été mis à jour en 2023 et publié sur notre site Web le 1^{er} novembre 2023. À quelques exceptions près⁵, nous demandons aux fournisseurs de reconnaître notre Code d'éthique du fournisseur mis à jour, qui exige que les fournisseurs aient des politiques écrites ou des mécanismes de gouvernance ou de surveillance visant à faire en sorte qu'eux-mêmes et les membres de leur chaîne d'approvisionnement exercent leurs activités en toute légalité et conformément aux valeurs fondamentales de la Banque Scotia et aux principes énoncés dans le Code d'éthique du fournisseur. Plus précisément, les principes 3, « Pratiques de travail équitable », 4, « Droits de la personne » et 6, « Normes en matière d'emploi ».

Politiques d'investissement responsable

L'investissement responsable se définit par une approche qui tient compte des facteurs ESG dans les décisions d'investissement pour appuyer la création de valeur à long terme. Les gestionnaires de fonds d'investissement de Gestion mondiale d'actifs Scotia (« Gestion mondiale d'actifs Scotia ») sont des filiales en propriété exclusive de la Banque et comprennent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., JFL, MD et Scotia Administradora General de Fondos Chile S.A. Les gestionnaires susmentionnés ont chacun adopté des politiques d'investissement responsable ou durable et des politiques et procédures officielles de vote par procuration.

Le [vote par procuration](#) est un élément important de nos pratiques exemplaires en matière de gestion des actifs de nos clients et un élément essentiel du processus de placement. Les lignes directrices officielles en matière de vote par procuration de Gestion de patrimoine mondiale Scotia veillent à ce que toutes les procurations, y compris celles concernant les questions ESG, notamment l'[esclavage moderne](#), soient prises en compte d'une manière qui soit dans l'intérêt de nos fonds. En règle générale, Gestion de patrimoine mondiale Scotia n'impose pas d'approche descendante au niveau de l'entreprise à l'égard des votes par procuration. Les propositions, qu'elles soient présentées par la direction ou par les actionnaires, sont examinées et analysées au cas par cas.

DÉTECTION DES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE

Risques liés à l'esclavage moderne au sein de nos activités commerciales

(i) Effectif

En raison de la nature de nos activités, notre effectif mondial est composé d'employés compétents, qualifiés et expérimentés. Nous n'ignorons pas les risques d'esclavage moderne liés à nos activités dans des pays où, selon le [Global Slavery Index de 2023](#), les formes modernes d'esclavage sont plus présentes. Au demeurant, compte tenu de notre effectif qualifié et de nos politiques et processus rigoureux en matière de ressources humaines, nous considérons comme faible le risque global que nos activités causent ou entraînent l'une ou l'autre forme d'esclavage moderne au sein de notre effectif.

(ii) Activités commerciales

Dans le cadre de ses activités, la Banque pourrait être liée indirectement à des risques d'esclavage moderne par l'intermédiaire de nos produits et services financiers. Le processus d'évaluation des risques liés aux nouvelles initiatives de la Banque à l'échelle de l'entreprise aide à évaluer et à gérer les risques liés à tout changement nouveau ou important apporté aux produits, aux services ou aux technologies de soutien. Il couvre sept risques financiers et 26 risques non financiers, notamment ceux liés aux droits de la personne.

Nous soumettons les nouveaux clients et les clients existants (et leurs parties liées) à des listes de sanctions économiques émises par le gouvernement pour le Canada, les États-Unis et les Nations Unies, ainsi qu'à des listes produites dans les pays où nous exerçons nos activités, lesquelles peuvent comprendre des sanctions contre ceux qui ont été reconnus coupables de graves violations des droits de la personne, comme le fait de se livrer à des activités de travaux

⁵ Les opérations suivantes ne sont pas visées par notre politique d'approvisionnement mondiale : les intermédiaires qui dirigent les clients vers la banque, les projets de construction (sauf dans certains cas dans notre zone de couverture internationale), la location de biens immobiliers pour le compte de la Banque, les activités des contreparties relativement a) à notre propre financement, à la gestion des liquidités, aux opérations de couverture et b) aux opérations de couverture sur le compte de nos clients, et c) aux opérations sur marchandises, aux dons de bienfaisance et aux commandites non récurrentes.

forcés.

(iii) Gestion mondiale d'actifs

Nous n'ignorons pas que certains secteurs de nos portefeuilles d'investissement pourraient poser un risque d'esclavage moderne plus important, notamment dans l'agriculture (huile de palme, bétail, coton, pêche, tabac), le conditionnement de la viande, la construction, l'hôtellerie, la vente au détail, l'habillement, l'exploitation minière et les secteurs manufacturiers. Selon le Global Slavery Index de 2023, ces secteurs et produits présentent un risque d'esclavage moderne. Les gestionnaires d'actifs de la Banque Scotia préfèrent un engagement constructif avec les entreprises sur les enjeux et le soutien des améliorations comportementales, plutôt que l'exclusion de secteurs entiers des portefeuilles d'investissement, à moins que ces exclusions fassent partie des objectifs de placement ou de la stratégie d'un fonds.

L'approche des gestionnaires d'actifs de la Banque Scotia consiste à influencer, par l'intermédiaire de l'engagement de la direction ou de votes par procuration, les entreprises dans lesquelles ils investissent pour promouvoir les améliorations dans la gestion des affaires sur les principaux enjeux nécessitant le vote des actionnaires dans l'intérêt des fonds.

Risques liés à l'esclavage moderne au sein de notre chaîne d'approvisionnement

Les risques les plus importants d'esclavage sont présents plus loin dans la chaîne d'approvisionnement en lien avec certaines catégories de produits : matériel informatique et autre équipement de bureau, mobilier, services publics, uniformes, marchandises, cadeaux promotionnels et articles consommables. Un risque d'esclavage moderne pourrait aussi exister dans l'approvisionnement de services de main-d'œuvre externe : nettoyage, entretien des immeubles et d'installations, services de sécurité, services alimentaires, services de transport, services de messagerie, hébergement (hôtels) et centres d'appel. Le risque dans ces secteurs est plus élevé dans les pays où les formes modernes d'esclavage sont davantage présentes ou qui y sont plus vulnérables selon le [Global Slavery Index de 2023](#).

MESURES D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES LIÉS À L'ESCLAVAGE MODERNE, NOTAMMENT LE CONTRÔLE DILIGENT

Mesures liées à l'esclavage moderne au sein de nos activités commerciales

(i) Recrutement, formation et rémunération des employés

Nous respectons, à tous égards importants, les lois applicables dans nos territoires d'activités. Tous les nouveaux employés permanents et temporaires font l'objet d'une vérification, en fonction des normes d'emploi, des lois et des réglementations pertinentes dans les territoires applicables. Nos professionnels des ressources humaines examinent régulièrement les cadres de rémunération et d'avantages afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux obligations légales des pays où nous faisons affaire.

L'équipe des avantages sociaux mondiaux collabore avec les équipes de Ressources humaines locales et des consultants externes pour comprendre les renseignements pertinents sur les marchés où nous sommes présents. Nous avons mis en place des processus de gouvernance et d'approbation pour nos programmes d'avantages sociaux afin de nous assurer que nos parties prenantes des Affaires juridiques et des Ressources humaines comparent nos politiques de façon périodique aux exigences légales.

Les droits de la personne font partie intégrante de notre programme mondial de formation obligatoire. En 2023, près de 90 000 employés ont collectivement reçu plus de 136 630 heures de formation liée aux droits de la personne, couvrant notamment des sujets comme l'accessibilité, la sécurité, la diversité, l'inclusion et notre Code.

Entre octobre et novembre 2023, la Banque Scotia et The Mekong Club (organisme sans but lucratif qui travaille avec le secteur privé pour lutter contre l'esclavage moderne) ont offert trois séances de formation en ligne sur le risque d'esclavage moderne dans le secteur des services financiers. La formation ciblée a été offerte en espagnol et en anglais à 120 BanquiersScotia. En 2023, nous avons également organisé une *conférence sur les facteurs ESG* (présentation en groupe) à l'intention des employés de la Banque Scotia dans le cadre des PDNU, à laquelle ont participé des experts externes.

(ii) Clients

Depuis 2006, la Banque est signataire du cadre de gestion des risques des [Principes de l'Équateur](#), qui bénéficie d'une reconnaissance internationale. Ce cadre aide les institutions financières à cerner, à évaluer et à gérer les risques environnementaux et sociaux, notamment les risques liés aux droits de la personne, lorsqu'elles financent des projets inclus dans le champ concerné. L'application des Principes de l'Équateur par la Banque est résumée dans l'édition annuelle du [Rapport sur l'application des Principes de l'Équateur](#) de la Banque.

(iii) Gestion mondiale d'actifs

Dans ses segments de gestion de patrimoine, la Banque Scotia s'engage à investir et à considérer de façon responsable les facteurs ESG qui sont importants, notamment l'esclavage moderne, dans ses décisions d'investissement. Les facteurs ESG ne déterminent pas les titres en portefeuille, à moins qu'un fonds n'intègre des facteurs ESG dans ses objectifs de placement ou ses stratégies de placement principales (par exemple, s'il s'agit d'un fonds ESG). Les fonds gérés passivement (comme les fonds indiciaires) qui ne sont pas des fonds ESG ne tiennent pas compte des facteurs ESG, sauf en ce qui concerne le vote par procuration lorsque cela est dans l'intérêt du fonds.

Les solutions d'investissements ESG et responsables sont disponibles pour les conseillers en gestion de patrimoine et les clients qui souhaitent les inclure, à leur discrétion, dans les portefeuilles d'investissement des clients. L'ajout des facteurs ESG à l'analyse d'investissement et aux processus de recherche et de prise de décisions facilite la gestion et la réduction des risques, et peut offrir de la valeur à long terme aux clients. Gestion de patrimoine mondiale Scotia, notamment Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et ses filiales, JFL et MD, ainsi que Scotia Administradora General de Fondos Chile S.A. sont signataires des [Principes pour l'investissement responsable](#) (« PRI ») appuyés par les Nations Unies. Ces signataires ont intégré leur PRI dans les politiques d'investissement responsable de leurs segments de gestion de patrimoine, dans le cadre de notre approche complète d'évaluation des facteurs ESG dans les pratiques d'investissement.

Gestion de patrimoine mondiale Scotia publie chaque année un [Rapport sur la gérance et l'investissement responsable](#) décrivant la manière dont les facteurs ESG sont considérés dans ses activités. JFL publie aussi un [Rapport d'investissement durable](#) annuel sur le même sujet.

(iv) Droits de la personne

En 2021, la Banque Scotia a demandé à Business for Social Responsibility (« BSR »), une organisation de services-conseils en durabilité moderne, d'effectuer une évaluation du respect des droits de la personne à l'échelle de la Banque (« ERDP »). Nous nous efforçons de mettre en œuvre les recommandations formulées dans l'ERDP afin de progresser dans la réalisation de nos engagements en matière de droits de la personne, à savoir cerner, traiter et atténuer les risques d'esclavage moderne dans le cadre de nos opérations et de nos activités commerciales. Par exemple, nous avons lancé plusieurs projets en 2023, notamment :

- Relever les possibilités d'améliorer l'accès du public aux recours.
- Effectuer une analyse des écarts et cerner les occasions de renforcer nos pratiques relatives au contrôle diligent en matière de droits de la personne lors de l'évaluation et de l'approbation des demandes de crédit liées aux services bancaires aux entreprises.
- Mettre à l'essai un tableau de bord ESG des principaux fournisseurs stratégiques qui comprenait un examen des droits de la personne et de l'esclavage moderne.

Les Évaluations des droits de la personne nous aident à améliorer nos politiques et processus visant à aider à établir l'ordre de priorité de nos engagements en cours en matière de droits de la personne et à réduire les chances de causer des répercussions négatives sur les droits de la personne, entre autres l'esclavage moderne, ou d'y contribuer. En reconnaissance du fait que notre influence peut changer au fil du temps, la Banque Scotia prévoit faire une Évaluation des droits de la personne tous les quatre ans pour détecter et évaluer les principaux risques concernant les droits de la personne dans notre exploitation et nos relations commerciales, et y remédier. Nous continuons de nous efforcer d'améliorer nos efforts et reconnaissons qu'il y a encore des améliorations à apporter à nos processus et contrôles. Pour en savoir plus sur la façon dont nous mettons en œuvre nos engagements en matière de droits de la personne dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, veuillez lire la [Déclaration sur les droits de la personne](#).

Mesures prises dans le cadre de notre chaîne d'approvisionnement

Les ententes avec des tiers doivent être conformes à la tolérance au risque de la Banque. Le programme mondial GMRT stipule que la rigueur et la fréquence de l'évaluation initiale et continue des risques liés aux tiers, les contrôles et les activités de surveillance et de gouvernance sont nécessaires compte tenu du niveau de risque associé à chaque fournisseur et à chaque entente. Conformément à la norme opérationnelle mondiale GMRT, les exigences en matière de contrôle diligent des fournisseurs existent lors de l'intégration au contrat et lors de la réévaluation des risques. Le contrôle diligent comprend des exigences comme la confirmation du fournisseur qu'il se conforme aux lois et règlements applicables.

La Politique d'approvisionnement mondiale établit les pratiques et les normes d'approvisionnement requises, notamment les enjeux en matière d'ESG, pour tous les employés de la Banque dans le cadre de la sélection des fournisseurs. Les fournisseurs invités par l'équipe des Services d'approvisionnement mondiaux de la Banque à participer à des demandes de propositions (« DP ») officielles doivent examiner et reconnaître notre Code d'éthique du fournisseur, tel qu'il est décrit ci-dessus à la rubrique « Tiers et fournisseurs externes », qui traite spécifiquement de l'esclavage moderne. Nous évaluons chaque réponse à une DP en fonction d'un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs, qui comprennent des facteurs ESG s'il y a lieu. Notre processus de contrôle diligent de tiers, qui s'applique aux fournisseurs, est également décrit ci-dessus à la rubrique « Tiers et fournisseurs externes ».

À l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus et à la note de bas de page 5, la Banque Scotia demande à ses fournisseurs de reconnaître son Code d'éthique du fournisseur, qui exige que les fournisseurs aient mis en place des politiques écrites ou des mécanismes de gouvernance ou de surveillance visant à s'assurer qu'eux-mêmes et ceux qui font partie de leur chaîne d'approvisionnement exercent leurs activités dans le respect de la loi et conformément au principe de la Banque Scotia « Pratiques de travail équitable », ce qui signifie d'« avoir une tolérance zéro en matière d'exploitation des enfants, de travail forcé, d'esclavage ou de traite des personnes, conformément notamment aux lois régissant la rémunération et les conditions d'emploi. »

MESURES CORRECTIVES

Notre [Politique sur le signalement](#), dont l'application est globale, décrit la façon dont le mécanisme de signalement fonctionne et comment les parties prenantes, notamment les employés, peuvent l'utiliser pour signaler un problème. C'est dans cette optique que la Politique sur le signalement leur permet de signaler un problème de façon anonyme et confidentielle. Cet encadrement fournit le cadre du programme connexe, dont les responsables seront chargés, suivant la politique, d'examiner et d'évaluer les problèmes signalés, ainsi que de mener des enquêtes et d'apporter des mesures correctives, surtout quand il s'agit d'un acte répréhensible. Les parties prenantes sont invitées à signaler les problèmes, notamment les inquiétudes liées aux droits de la personne. Les représailles envers une personne ayant effectué un signalement de bonne foi ne sont pas tolérées.

La Banque Scotia a aussi mis en place un mécanisme qui, par l'intermédiaire d'un tiers indépendant, permet aux employés de garder l'anonymat pour signaler un problème en toute confidentialité. Une ligne directe et un site Web ([Scotiabank.EthicsPoint.com](#)) sont accessibles en tout temps, dans tous les pays où

nous exerçons nos activités. Afin d'assurer l'accessibilité à toutes les parties prenantes, il est possible d'effectuer un signalement en ligne en français, en anglais et en espagnol. Les appelants peuvent signaler un problème par téléphone dans plus de 20 langues, y compris le français, l'anglais et l'espagnol.

En 2023, les enquêtes sur les préoccupations soulevées par l'intermédiaire du mécanisme de signalement et de la sécurité interne n'ont pas permis de tirer des conclusions fondées sur l'esclavage moderne.

Il n'y a rien à signaler concernant les mesures prises au cours de la période de référence pour remédier i) aux cas de travail forcé ou de travail des enfants, ou ii) à la perte de revenu pour les familles les plus vulnérables qui résulte de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Le Conseil examine et approuve les principales communications en matière de droits de la personne et est tenu au courant des projets clés. Le chef de la durabilité et de l'impact social supervise la stratégie mondiale en matière de droits de la personne, qui est dirigée par l'équipe Impact social. L'équipe Impact social collabore avec des équipes à l'échelle de l'entreprise, dont les cadres supérieurs sont responsables de l'intégration des droits de la personne dans leurs mandats respectifs.

Nous mesurons l'efficacité de nos actions, pour faire état, d'année en année, de la capacité de la Banque Scotia à gérer le risque dans ses activités commerciales, ses activités opérationnelles et sa chaîne d'approvisionnement. Nous nous sommes engagés à améliorer nos efforts dans ce domaine.

Exemples d'activités visant à mesurer l'efficacité de nos actions :

- Détection des problèmes nouveaux et émergents grâce à la mobilisation d'intervenants internes et externes et d'experts.
- Poursuite du partage des pratiques d'excellence, des défis et des leçons sur l'évaluation et le traitement des risques liés à l'esclavage moderne avec les membres du groupe de travail sur les droits de la personne de BSR et du Mekong Club.
- Surveillance permanente de nos canaux de signalement et de tout rapport relatif à l'esclavage moderne.
- Renforcement des enjeux liés aux droits de la personne dans les processus de contrôle diligent.

PROCESSUS DE CONSULTATION

Divers secteurs d'activité et fonctions d'entreprise de la Banque Scotia ont été représentés au sein du groupe de travail qui a été consulté lors de la rédaction de cette déclaration, notamment : Affaires juridiques, Conformité, Communications, Développement durable mondial, Impact social, Services d'approvisionnement mondiaux, Services bancaires et marchés mondiaux, Lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les sanctions, Gestion mondiale du risque lié aux tiers, Sécurité d'entreprise, Gestion de patrimoine mondiale, Ressources humaines mondiales, Contrôles internes et Gestion du risque global. Leurs mandats respectifs ont une portée mondiale, ce qui comprend les filiales auxquelles cette Déclaration s'applique. Par conséquent, ces intervenants internes ont formulé leurs observations relativement à la Banque et à ses filiales en propriété exclusive ou sous son contrôle exclusif.

AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS : ADHÉSIONS

La Banque Scotia est membre de Business for Social Responsibility (« BSR ») depuis 2015. La Banque Scotia fait partie du groupe de travail sur les droits de la personne de BSR et tire parti de son statut de membre au sein de BSR pour avoir accès aux recommandations, à l'expertise et aux conseils stratégiques d'experts en développement durable sur des sujets ESG tels que l'esclavage moderne et les droits de la personne.

En 2022, la Banque Scotia s'est jointe au Mekong Club. En tant que membre de cet organisme, la Banque Scotia a reçu des consultations et des ressources externes pour l'aider dans ses engagements visant à détecter, contrer et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne dans notre exploitation et nos activités commerciales.

PROGRÈS CONTINUS

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits de la personne dans toutes les facettes de nos activités, et nous continuerons de détecter, de contrer et d'atténuer les risques liés à l'esclavage moderne dans toutes nos activités. Si vous avez des questions ou des commentaires, écrivez-nous à sustainability@scotiabank.com.

ATTESTATION, APPROBATION ET SIGNATURE

Cette Déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de La Banque de Nouvelle-Écosse et est fournie à l'égard des entités canadiennes présentant l'information financière ci-dessous à titre de rapport conjoint pour la période de référence en vertu du sous-alinéa 11 (4) (b) (ii) de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au Canada. Le conseil a approuvé la Déclaration le 30 janvier 2024.

Conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au Canada, en particulier son article 11, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour : La Banque de Nouvelle-Écosse, Placements Scotia inc., Société hypothécaire Scotia, Avantage concessionnaire de la Banque Scotia, Jarislowsky, Fraser Limitée, Banque Tangerine, Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Roynat Inc., BNS Investments Inc., Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Scotia Capitaux inc., Gestion financière MD inc., Gestion MD Limitée, Opérations et Services partagés, Scotia (Barbade) Limitée, GSG Gestion de Servicios Globales S.A.S., Scotia Global Business Services Colombia Zona Franca Empresarial

S.A.S., Scotia Global Business Services (République dominicaine), S.A.S., Scotiabank República Dominicana, S.A. - Banco Múltiple, Scotiabank Brasil S.A. Banco Multiplo, Scotia Capital (USA) Inc., Scotia Financing (USA) LLC, The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited, Kedal S.A., Scotiabank Uruguay S.A., Scotiabank Peru S.A.A., CrediScotia Financiera S.A., Scotia Fondos, S.A. de C.V., Sociedad Operadora de Fondos de Inversión Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Inmobiliaria Scotia Inverlat, S.A. de C.V., Scotiabank Caribbean Treasury Limited, Scotiabank (Bahamas) Limited, Scotia Reinsurance Limited, Grupo BNS de Costa Rica, S.A., Scotiabank de Costa Rica, S.A., Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company (les « Entités canadiennes présentant l'information financière »)

À ma connaissance, et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans la Déclaration sont véridiques, exacts et exhaustifs à tous égards importants pour l'application de la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, pour la période de référence indiquée ci-dessus.

« J'ai le pouvoir d'engager La Banque de Nouvelle-Écosse. »



Scott Thomson
Président et chef de la direction
30 janvier 2024

ANNEXE

Législation	Modalités applicables
<p><i>Modern Slavery Act 2015 au Royaume-Uni</i></p>	<p>La Banque de Nouvelle-Écosse exploite une succursale BNS à Londres.</p> <p>La succursale londonienne de la Banque Scotia est située au 201 Bishopsgate, 6th Floor, London EC2M 3NS. Celle-ci comptait 344 employés au 31 octobre 2023. Elle commercialise et vend toute une gamme de produits bancaires destinés aux moyennes et grandes entreprises, aux banques, aux entités publiques, aux organisations supranationales et aux gestionnaires d'actifs. Elle tire ses revenus de tout un éventail de services bancaires aux grandes entreprises, de services de banque d'investissement et de produits liés aux marchés des capitaux.</p> <p>Les activités de la Banque Scotia au Royaume-Uni sont réparties dans les secteurs suivants : Services bancaires aux grandes entreprises et Services bancaires d'investissement, Paiements mondiaux pour entreprises, Trésorerie du Groupe, Marchés boursiers mondiaux, Marché des changes, Titres à revenu fixe, et Marchandises.</p>
<p><i>Modern Slavery Act 2018 (Cth) en Australie</i></p>	<p>La Banque de Nouvelle-Écosse exerce ses activités en Australie, par l'intermédiaire à sa succursale de Sydney, à titre d'entreprise étrangère enregistrée (ARBN 133 513 827), et d'institution de dépôt réglementée par l'APRA (Australian Prudential Regulation Authority) avec le statut de banque étrangère; elle est également titulaire d'un permis de l'Australian Financial Services License (AFSL 483575) (« succursale de Sydney »). Elle est la seule entité présentant l'information financière en Australie.</p> <p>La succursale de Sydney de la Banque Scotia est située à l'adresse suivante : Suite 2, Level 44 Governor Phillip Tower 1 Farrer Place Sydney NSW 2000. La succursale de Sydney compte 13 employés à temps plein, qui remplissent les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services aux grandes entreprises • Marchés des capitaux d'emprunt • Trésorerie • Fonctions de soutien : administration, exploitation, affaires financières, gestion du risque et conformité. <p>La succursale de Sydney commercialise et vend toute une gamme de produits bancaires destinés aux moyennes et grandes entreprises, aux banques, aux entités publiques, aux organisations supranationales et aux gestionnaires d'actifs. Elle tire ses revenus de tout un éventail de services bancaires aux grandes entreprises, de services de banque d'investissement et de produits liés aux marchés des capitaux. La succursale de Sydney est organisée autour des lignes d'activité suivantes : Services aux grandes entreprises, Marchés des capitaux mondiaux et Trésorerie du Groupe</p>
<p><i>Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement</i></p>	<p>Les bureaux de la direction de La Banque de Nouvelle-Écosse sont situés au Canada, au 40 Temperance Street, Toronto (Ontario). La Banque de Nouvelle-Écosse compte près de 90 000 employés et possède un actif d'environ 1,4 billion de dollars canadiens (au 31 octobre 2023). La Banque de Nouvelle-Écosse est inscrite à la Bourse de Toronto (TSX : BNS) et à la Bourse de New York (NYSE : BNS).</p>